

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE****L'an deux mil VINGT CINQ****Le 20 mars 2025 à 19h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 13 mars 2025

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, M. DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc (arrivé à 19h10), M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette (arrivée à 19h10), M. VIODRIN Jérôme, M. JARSAILLON Philippe, M. LAMARQUE Michel, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCASSE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique (arrivé à 19h45), M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice :	41	Nombre de présents :	33	Nombre de votants :	38
---------------------------------	----	----------------------	----	---------------------	----

Excusés : M. MATRAY Jean-Luc, Mme BOURNEZ Christine, Mme PONCET Sylvie, M. DESBENOIT Bernard, Mme JOLY Michelle, Mme TROUILLET Nelly, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DUBUIS Pascal.

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine à M. FAYOLLE Jean, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, Mme JOLY Michelle à M. LAMARQUE Michel, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice, M. DUBUIS Pascal à M. VALORGE René.

Election d'un secrétaire de séance : M. LAPALLUS Marc (Cuisinier).

N°2025/N°071**OBJET : AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT AURA
CHANVRE ET CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE D'UN
LOCAL**

Monsieur le Président, rappelle qu'une convention signée en 2024 a été signée pour 3 ans (2024-2025-2026) avec l'association AURA chanvre. Cette convention a été mise en place pour expérimenter cette nouvelle filière sur le territoire aussi bien au niveau agricole que dans le secteur du bâtiment et dans le secteur textile

Dans le cadre de l'expérimentation chanvre, pour cette année 2025, au vu de la convention une subvention sera versée. Celle-ci est déterminé par le nombre d'hectares de chanvre planté sur le territoire de Charlieu Belmont, ainsi pour 2025 la participation s'établira à 20 255 € (cela constituera un plafond pour 2026). Par ailleurs afin que des essais soient menés sur ces secteurs (bâtiment et textile), l'association AURA CHANVRE doit pouvoir apporter de la fibre. Pour ce faire, il est nécessaire d'avoir un bâtiment pour défibrer la matière. L'atelier partagé n°2 à Belmont, inoccupé depuis la fermeture de l'entreprise MORERA, pourrait être utilisé pour défibrer la matière. Il est demandé aux élus du Conseil Communautaire de valider une mise à disposition du local pour cette année 2025, du 1er mars 2025 au 31 décembre 2025, avec la possibilité de reconduire cette convention une seule fois (avec une fin au 31/12/2026 – terme de la convention de partenariat) Cet atelier 2 d'une surface totale de 771 m² est composé de 593 m² de locaux d'activités, de 125 m² de zone de stockage et de 53 m² de bureaux (et une surface de 997,56.m² environ compose l'espace extérieur). Monsieur le Président présente un avenant n°1 à la convention qui prévoit les modifications ci avant.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- valide l'avenant 1 à la convention de partenariat initiale avec l'association AURA Chanvre pour fixer la participation 2025 à 20 255 € et pour intégrer la mise à disposition du local situé dans l'atelier n°2 à Belmont de la Loire,
- valide la convention de mise à disposition du local à l'association AURA Chanvre,
- autorise M. le Président à signer cet avenant n°1 et ladite convention,
- dit que les dépenses sont prévues au budget en section de fonctionnement.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Cuinzier
M Marc LAPALLUS



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20250320-2025-071-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2025
Publication : 27/03/2025